



### La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

Depuis quelques années, nous sommes témoins d'événements d'une intensité inouïe.

La guerre à Gaza, les tensions en Iran, au Liban, et jusque sur le sol européen, nous rappellent que le monde n'est plus ce havre de sécurité que nous pensions connaître. Aux crises s'ajoute la montée de l'antisémitisme. Alors, une question surgit : Que nous réserve l'avenir ? Que devons-nous faire ? Et surtout : où est-il encore possible de vivre en paix ? Pour comprendre, prenons une image.

Celle d'un automobiliste qui, parti le matin de Paris, veut arriver le soir à Lyon. Très vite, les voyants de son tableau de bord s'allument l'un après l'autre. Inquiet, il s'arrête dans un garage et demande au mécanicien de « régler le problème ». Mais celui-ci refuse. Même refus au deuxième garage. Même refus au troisième. Agacé, l'automobiliste s'écrie : « Mais enfin, vous êtes bien mécanicien diplômé ? Pourquoi ne pas éteindre simplement ces lampes, changer un fusible, et me laisser poursuivre ma route ? » Et le mécanicien de répondre : « Justement. Parce que je suis diplômé, je ne peux pas vous aider ainsi. Votre tableau de bord fonctionne très bien. Ce n'est pas lui le problème. Il signale que votre voiture est en danger : les freins sont usés, le moteur est malade, les pneus sont à bout. Si vous continuez, c'est l'accident assuré. Oubliez Lyon pour aujourd'hui, laissez-nous la voiture au moins une semaine. »

Ce qui se passe dans le monde aujourd'hui, ce sont ces voyants qui clignotent. Ils révèlent les

dysfonctionnements profonds de l'humanité. Car ce ne sont pas seulement les armes qui tuent.

C'est la conscience de l'homme qui chancelle. Ce sont les vertus oubliées, l'éthique bafouée, la foi méprisée. C'est la justice qui recule, l'éducation qui s'affaiblit, les valeurs qui vacillent. Ce sont les grandes questions existentielles — sens de la vie et de la mort, foi en un Créateur ou tentation de l'athéisme — qui sont négligées. Voilà les vrais dérèglements qui conduisent l'humanité aux abîmes. Et nous, peuple d'Israël ? Nos ancêtres ont reçu au Sinaï un trésor, la Torah, qui elle contient les réponses à ces défis. À nous de l'étudier, de la méditer, de contempler la grandeur de l'œuvre divine, et d'agir selon Ses enseignements.

C'est là l'enseignement de la dernière Michna du traité Yoma, que nous lisons précisément en ce jour de Kippour : « Yom Kippour expie les fautes commises envers D'ieu, mais pas celles commises envers son prochain — tant que le pardon n'a pas été demandé et accordé. Rabbi Eli'azar fils de 'Azaria s'appuie sur le verset : « De tous vos péchés envers D'ieu, vous serez purifiés » (Vayiqra 16,30).

Rabbi 'Akiva s'exclame alors : « Heureux êtes-vous, enfants d'Israël ! Devant qui vous purifiez-vous ? Qui vous purifie ? N'est-ce pas votre Père qui est au Ciel ? Comme il est dit : 'Je répandrai sur vous des eaux pures et vous serez purifiés' (Ye'hezkel 36,25), et encore : 'L'Éternel est le Mikvé, l'espérance d'Israël' (Yirmiya 14,8). De même que le bain rituel purifie ceux qui s'y plongent, ainsi le Saint, béni soit-Il, purifie Israël. » Voilà la grandeur de ce jour. À retrouver notre vocation. À réparer le monde, en commençant par nous-mêmes.



### Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) Quelle interprétation peut-on donner à l'expression : « Vézote habérakha » (33-1) ?

2) À quel enseignement du Traité Soucca fait allusion la fin du verset (33-7) déclarant : « Yadav rav lo, vézèzèr mitssarav tihyé » ?

3) Il est écrit (33-12) : « Lébineyamine amar, yédid Hachem yichkone lavéta'h alav ». À part Binyamine, qui est aussi appelé « yédid » dans le Tanakh ?

4) Il est écrit (33-17) : « Véhème rivevte Efrayim, véhème alfé Ménaché ». Quel verset du Téhilim prend tout son sens au travers des termes précités ?

5) Il est écrit (33-20) : « Baroukh mar'hiv Gad ». A quelle halakha du Chabat, font allusion ces mots ?

6) Quelle notion d'ordre kabalistique lie la fin de la Torah (Moché lééinei Kol Israël) à son début (comme le déclarent nos Sages : "Hatorah néoûtssa sofa bit'hilatah") ?

[ShalsheletEditions.com](http://ShalsheletEditions.com)



### La Question

G. N.

Le jour de Simha Torah, nous célébrons, en conclusion des jours redoutables, la joie de notre connexion avec Hachem, passant par l'intermédiaire de la Torah. Pour cette raison, il a été décidé que le jour de Simha Torah serait celui où nous finissons la lecture de la Torah avant d'en réentamer un nouveau cycle. Ainsi, nous réouvrons le début de la Torah, la parole divine, par les versets de Berechit : Berechit bara Elokim... Toutefois, puisque la Torah constitue la parole divine, comme toute parole ou message, elle aurait dû commencer par nous indiquer l'interlocuteur à qui celui-ci est adressé avant de nous en délivrer son contenu.

Afin de répondre à cette interrogation, il est bon de se pencher sur une coutume que nous avons à Simha Torah. En effet, afin de marquer le côté infini de celle-ci, nous enchaînons directement la lecture de la fin de Vézot Habérakha avec le début de Béréchit. Ainsi, en reliant les deux versets, nous obtenons : ...Leenei kol Israël (derniers mots de la Torah), Berechit bara Elokim et achamaïm veet aharets... (premiers mots de la Torah), aux yeux de tout Israël, au commencement (de) créa D-ieu le ciel et la terre. Dès lors, lorsque nous apprécions la Torah dans son infinité, nous retrouvons l'interlocuteur à qui celle-ci s'adresse. L'interlocuteur à qui Hachem délivre Sa parole est tout Israël (dans son entité collective).

### Abonnement postal

Il est possible de recevoir chaque semaine votre feuillet par courrier.

La participation aux frais d'envoi est de 65€/an.

Pour tout abonnement avant Béréchit, nous vous proposons un **tarif spécial de 52€**.

[Shalshelet.news@gmail.com](mailto:Shalshelet.news@gmail.com)





**Appeler tous les fidèles au Sefer Torah le jour de Sim'hat Torah, est-ce une bonne chose ou pas ?**

Beroura 286,14].

Il faut d'abord préciser une chose importante : il n'y a aucune obligation halakhique de monter au Sefer Torah à Sim'hat Torah.

C'est seulement un minhag (coutume), mentionné par le Rama (Ora'h 'Haïm 669), qui s'est répandu dans la plupart des communautés : chacun monte à la Torah en l'honneur de la clôture annuelle de la lecture. Il est à noter que cette pratique n'est pas répandue chez tous les Séfaradim (voir par ex Alé Hadass 11,25).

**Mais ce minhag entraîne parfois des difficultés halakhiques importantes :**

**1. Kiddouch avant Moussaf:**

Comme l'office s'allonge beaucoup trop (avec les Mossifimes), le kiddouch bascule alors entre Cha'harit et Moussaf. Or, selon le Choul'han Aroukh (286,3), il est interdit de manger avant Moussaf (si l'on dépasse la quantité de Kabetsa, ce qui est évidemment bien le cas de ceux qui sont à table au cours de ce Kidouch). Il est vrai que la coutume Ashkénaze est de se montrer plus indulgent face à cet interdit en cas de nécessité (Michna Beroura 286,9). Mais cela n'est pas toléré pour les Séfaradim, [Halakha

**1. Moussaf trop tardif:** Il peut arriver que Moussaf démarre bien après 'Hatsot, voire après la 7<sup>e</sup> heure du jour, ce qui est interdit a priori (Ch. Aroukh 286,1 et 4)

**1. Manque de kavod pour le Sefer Torah :** Quand les Mossifim se multiplient, les fidèles se lassent, discutent et n'écoutent plus la lecture. Or, parler pendant la lecture est un bizayon du Sefer Torah (mépris). Pire encore, il arrive qu'il n'y ait même pas dix personnes attentives aux bénédictions, ce qui peut entraîner une situation de berakha levatala (bénédictio prononcée en vain) selon plusieurs poskim (Choul'han Aroukh 139,6 ; Béour Halakha).

**Conclusion :**

La montée de tous au Sefer Torah à Sim'hat Torah est une belle coutume, mais pas une obligation.

Si elle est bien organisée, avec respect et concentration, en respectant les 3 problématiques citées, elle garde son sens.

Mais si cela entraîne des problèmes halakhiques graves comme le manque de respect pour la lecture, (chose très fréquente), il vaut mieux renoncer à la coutume plutôt que de transgresser cet interdit.



**1)** Rabbi Abahou enseigne (Baba Métsiya 59a) : Chaque mari veillera à donner du Kavod à son épouse, du fait que la Bérakha n'est présente au sein d'un foyer, qu'à travers le canal que constitue la femme (qui a été honorée par son époux). De plus, Rava déclara aux habitants de Mé'hoza : « Si vous désirez être riches, honorez vos épouses ! ». La Kabala enseigne que c'est à travers la Mida de Malkhoute que la femme incarne, qu'un flux abondant de bénédictions peut descendre des mondes supérieurs, et parvenir jusqu'à l'homme. Or, la femme étant appelée « Zote », comme il est dit (Béréchit 2-23) : « Lézote yikaré icha », On peut alors saisir le sens de l'expression du début de notre Sidra : « Vézote habérahka », autrement dit : «Et c'est bien par la femme que le mari a honorée, que passe et parvient la Bérakha au sein du foyer ! ». (Rav Aaron Binn)

**2)** Le Traité Soucca (52b) enseigne : « Si Hachem ne nous aidait pas dans notre lutte contre notre Yetser Hara se renforçant chaque jour contre nous, il nous serait incapable de prendre le dessus sur lui ! Remez Ladavar : "Hachem, tu ne seras une aide précieuse et indispensable (ézère tihyé) pour l'homme faisant face "à son Yetser Hara" ("miyitssro", mot dont l'anagramme hébraïque est : « mitssarav »), que si celui-ci fait l'effort "de combattre son mauvais penchant !" (yadav rav lo). (Séfer Bénei Chlomo" du Rav Chlomo Amsellem)

**3)**

- A.** Hachem : « Achira na lididi » (Isaïe 5-1)
- B.** Avraham : « Ma lididi babayite » (Jérémie 11-15)
- C.** Chlomo appelé « Yedidia » (Chemouel Beit 12-25)
- D.** Israël appelé « Yedidim » (Jérémie 12-7)
- E.** Le Temple (le Beit hamikdash) : « Ma yédidoute michkénotékha » (Téhilim 84-2) (Rav Aaron Binn)

**4)** Il est écrit (Téhilim 91-7) : « Yipol mitssidékha (Tsad smol : Côté gauche) élé, ourvava miminékha ». Ainsi, Ménaché qui fut béni par la main gauche

de Yaacov, reçut la Bérakha de : «Alfé Ménaché » (les milliers de Ménaché : "Ce sont les milliers en Midian qu'a tué Guid'ône, descendant de Ménaché"), alors que Efrayim qui fut béni par la main droite de Yaacov, reçut la Bérakha de : «Rivevoté Efrayaïm» ("les myriades d'Efrayim qui ont été frappées", celles que Yéhochoua a tué). (Gaon de Vilna)

**5)** Nos sages enseignent que les 6 jours de 'Hol reçoivent leur Bérakha de la Mitsva d'honorer les 3 Séoudote de Chabat ! Ainsi, par le biais du Kavod accordé au second repas du Chabat, tous nos mardis et mercredis sont bénis ! Or, la Halakha stipule : « Kévod yome adif ». Remez Ladavar : « Baroukh mar'hiv Gad», c'est-à-dire : Il faut accorder "plus de largesse" (mar'hiv), de Kavod et de raffinement gastronomique au second repas du Chabat duquel dépend la Bérakha apportée à Gad (le "Mardi", "Yome chelichi" : Yome "guimel", et le Mercredi, "Yome revii" : Yome "dalète". (Séfer "Tsla'h Rékhev")

**6)** A la notion de « Chévirate kélim » (la brisure de vases). En effet, le Arizal enseigne (Zohar Harakiya, Parachate Térrouma p.140a) que la Torah fait allusion à cette notion tout au début de la Sidra de Béréchite, à travers les "Sofei Tévote" des termes suivants (Béréchite 1-2) : « Vé'hochekh al pénei téhome », formant le mot hébraïque « kélim ». Or, il a fallu "kavyakhol" à Hachem opérer un tikoun au niveau de ces kélim , afin de renforcer le "Or haganouz" (lumière originelle) qu'il créa le 1<sup>er</sup> jour, lorsqu'il dit (1-3) : « Yéhi or ! » ; autrement dit : «Que la lumière se renforce pour opérer le Tikoune des kélim! ». C'est aussi cela que Moché enseigna aux bné Israël avant de mourir.

Remez Ladavar : Les "Rachei Tévote" des 4 derniers mots de la Torah ("Moché lééinei kol Israel") forment le mot «kélim». En effet, en achevant le Tikoune de cette "Chévirate hakélim, les bné Israël se tiendront alors dans le futur (une fois que le Machia'h viendra) à la tête du monde ! (Sefer "Béer Mayim 'Haim")



**Enigmes**

**2) Je suis toujours devant toi, mais tu ne peux jamais m'atteindre. Qui suis-je ?** L'horizon.

**3) Comment désigne-t-on un homme âgé dans la Paracha?** אִישׁ שִׁיבָה (לב,בה).

**1) Quelles sont les deux Mitsvot qu'on accomplit avec tout le corps ?** Soucca et Yichouv Erets Israël (habiter en terre d'Israël).

**Echecs :**

E2-B5 / C6- D6  
B5 - D5



**Rébus :** Ate / Sourd / Tas / mime / Paolo





## Sim'hat Torah : La joie à sa place ?

Eliahou Zana

A Simhat Torah, nous concluons la lecture de toute la Torah, c'est pour cela que nous fêtons la Torah avec des danses et de la joie.

Il faut comprendre pourquoi nous fêtons Simhat Torah lorsque nous finissons la Torah, logiquement il aurait fallu fêter au moment de Chavouot, lorsque nous avons reçu la Torah. L'habitude est de remercier quelqu'un qui nous donne un cadeau avant de l'avoir ouvert, pas après, une fois qu'on a terminé le cadeau ?

Le Maguid de Douvna comme à son habitude répond avec une parabole :

*Un roi avait une fille qui est arrivée en âge de se marier. La princesse a demandé à son père de ne surtout pas lui proposer un prince, mais un garçon simple qui vient d'une famille normale qui a des bonnes manières, afin qu'il n'ait pas d'orgueil du fait de son statut. Bien sûr, son père, le roi a accepté.*

*Il envoi donc ses serviteurs dans tout le royaume afin de chercher la personne idéale pour la princesse. Quelque temps plus tard, les serviteurs arrivent dans un petit village au fin fond du royaume, et ils trouvent un jeune homme qui paraît correspondre à la description du prince idéal pour la princesse. Ils lui proposent donc de l'accompagner au château parce que le roi veut lui confier un secret. Le jeune homme très curieux les suit et ils entreprennent le long voyage pour rentrer à la capitale.*

*Arrivés au château, les serviteurs annoncent la venue du garçon qui ferait le gendre idéal. Après une entrevue avec le jeune homme, le roi très impressionné par les bonnes Midot et la discrétion de celui-ci va le proposer en mariage à sa fille. Mais le garçon n'en croit pas ses yeux : « Comment quelqu'un comme moi peut mériter d'être votre gendre ? » ; le grand jour arrive et enfin ils se marièrent et ils vécurent ensemble.*

*L'histoire ne s'arrête pas là : Un an plus tard, le nouveau gendre va voir le roi et lui dit : « Majesté, je souhaiterais me marier avec votre fille! » Le roi se dit que son gendre est tombé sur la tête, ça fait plus d'un an qu'ils*

*sont mariés et maintenant il lui demande sa main !? Mais le gendre lui explique : « En vérité au moment de notre mariage il y a un an de cela, lorsque tout le monde dansait, en mon for intérieur je n'étais pas tranquille. "Comment le roi est prêt à donner sa fille en mariage à un homme simple comme moi qui n'a pas de lignée royale? Sa fille a sûrement un problème physique ou psychologique et le roi n'a trouvé personne d'autres que moi avec qui la marier ?" C'est pour cela qu'au moment du mariage, ma joie n'était pas complète. Mais voilà qu'un an est passé où j'ai vécu avec la princesse, j'ai pu bien la connaître : son comportement, ses bonnes actions, et j'ai vu que c'est une femme parfaite, c'est pour cela que maintenant je voudrais exprimer ma joie et recommencer le jour du mariage puisqu'actuellement ma joie est complète. » Avec ces paroles, le roi est encore plus convaincu que son gendre est vraiment quelqu'un d'exceptionnel.*

Le Maguid de Douvna explique grâce à cette histoire : Lorsque le peuple d'Israël a reçu la Torah à Chavouot, leur joie n'était pas complète, ils avaient de l'appréhension : « Pourquoi Hakadoch Baroukh Hou n'a choisi que nous pour donner la Torah qui existait depuis déjà 1374 générations avant la création du monde ? Pourquoi ne pas la donner aux anges ? Peut-être parce qu'elle contient des choses impossibles à appliquer, des lois bizarres et incompréhensibles. Cependant, après l'avoir toute terminée, on a pu remarquer que bien au contraire c'est la Torah elle-même qui nous fait vivre. Qu'elle soit aussi douce que le miel » C'est à ce moment-là que nous fêtons Simhat Torah, car c'est maintenant que notre joie est entière, sincère et complète. A l'image de ce prince qui au bout d'un an ressent la joie l'envahir pour sa princesse.

Que la joie que nous ressentons ce jour, nous aide à prendre des forces afin de rebondir et « attaquer » un nouveau cycle avec entrain et ferveur pour la nouvelle année à venir. Amen !!!



## Souccot : un retour à la joie

GN

Dans la paracheat Emor, la Torah nous indique la date à laquelle est fixée la fête de souccot, en ces termes : le 15<sup>ème</sup> jour de "CE" 7<sup>ème</sup> mois, sera la fête de souccot ...

L'utilisation du déterminant démonstratif, nous révèle que la fête de souccot ne peut être considérée autrement que comme une suite des autres éléments, composant ce même mois, que sont Roch Hachana et Kippour.

De là, nos Sages apprennent que la fête de souccot est la continuité du jugement, qui se termine le jour de Hochaana Rabba. (D'ailleurs le Chla appelle les 10 jours séparant Kippour de Hochaana Rabba des petits « 10 jours de pénitence »).

Toutefois, s'il en est ainsi une interrogation s'impose : Comment deux fêtes ayant le même objectif peuvent être si radicalement opposées ?

En effet, alors que le jour de Kippour, la Torah nous ordonne de nous mortifier, pendant la fête de souccot, non seulement nous avons l'obligation de nous réjouir, mais en plus celui qui souffrirait (des conditions climatiques par exemple) se verrait exempté de la Mitsva de la soucca.

Afin de répondre à cette interrogation, il serait bon de distinguer les 2 étapes par lesquelles un homme doit passer afin de corriger ses actions. Les psaumes disent : "fuis le mal et fais le bien".

Pour cette raison, lors des 10 premiers jours de Tichri, notre travail de Téhouva, centré sur la crainte d'Hachem, a pour objectif de nous faire rejeter la faute. Pour cela, Hachem nous recommande de nous mortifier, afin de contrebalancer et extraire toute notion de plaisir liée à la faute.

Ainsi, une fois que nous avons réussi à nous extirper de l'embourbement que constitue la faute, à défaire la barrière

spirituelle qui éloigne Israël du créateur, pour autant, le travail de retour n'est pas encore fini. Il nous revient de recréer une proximité.

C'est alors que la Torah nous enjoint pour cette seconde étape, à changer totalement de registre.

Il ne s'agit plus de défaire ce qui nous sépare d'Hachem mais de recréer ce qui nous en rapproche.

Et pour cela nous devons développer la joie et l'amour pour Hachem, en poussant la proximité jusqu'à vivre « dans » la Mitsva au sens géographique du terme, totalement sous les ailes protectrices de la présence divine.

Pour cette raison, nous constatons que nos Sages appuient particulièrement durant la fête de souccot, sur la nécessité d'embellir les mitsvot spécifiques de la fête, (aussi bien dans le choix des 4 espèces, que dans la décoration de la Soucca).

Ces Mitsvot ont pour but, d'exprimer notre amour pour Hachem (c'est mon D-ieu et je l'embellirai) et non pas une quelconque contrainte. C'est pour cela, qu'un homme qui ressentirait une souffrance en pratiquant la Mitsva de Soucca, s'en retrouve exempté, la souffrance étant contreproductive, créant une séparation et en aucun cas une proximité.

En cela, nos Sages assimilent la Soucca aux nuées dont Hachem nous enveloppa, lors de notre sortie d'Egypte, qui nous furent attribuées par le mérite d'Aaron, (homme de paix par excellence), afin qu'elle puisse rétablir par la joie et l'amour une cohabitation et une paix totale entre Hachem et Son peuple. Ainsi sera parachevé notre retour vers Lui, en atteignant cette apothéose le dernier jour de Souccot, à Hochaana Rabba où sera clôturé notre jugement.

[A suivre]



## Enigmes

- 1) Trouve un Passouk dans la Torah, où il y a trois mots suivis, un au passé, un au présent et un au futur.
- 2) Deux pères et deux fils montent dans une voiture, pourtant il n'y a que trois personnes. Comment est-ce possible ?
- 3) Où y a-t-il une allusion à Hanouka dans la paracha ?

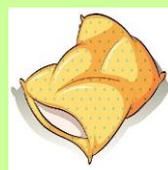
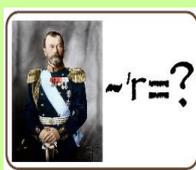


## Echecs

Les noirs font mat en 2 coups



## Rébus





## La Mitsva sans Brakha

Mikhael Attal

Il ressort de la Guémara, qu'à chaque fois que nous rentrons dans la soucca pour prendre un café, étudier, prendre des fruits en famille, non seulement nous accomplissons une mitsva de la Torah mais nous devrions en plus faire la brakha à chaque fois (avec une vraie interruption et pas des va-et-vient). Toutefois, la coutume est de faire la brakha uniquement lors d'un repas à base de pain d'une quantité d'un peu plus de kabetsa (54 grammes environ). Concernant les gâteaux, les pâtes ou le couscous, on doit aussi faire la brakha si on fixe notre repas dessus (environ 162 grammes). Ainsi tranche le Choul'han Aroukh, on ne fait la brakha de 'léchev basoucca' qu'au moment des repas. Quel sera le din si quelqu'un a mangé son repas de midi avec motsi et a donc fait la brakha de 'lechev bassoucca', il va ensuite faire des courses pendant deux heures et revient dans la soucca pour étudier jusqu'à Min'ha, sachant que son prochain repas n'aura lieu que dans 2h. Le Michna Broua dit que dans ce cas, on fera Lechev Basoucca quand même bien il ne mange pas de pain. Puisqu'il rentre dans la soucca pour la mitsva, il peut faire la brakha. Par contre, le caf Ahaïm, et d'autres posskim tiennent qu'il ne faudra

faire qu'au moment du repas. Le caf Ahaïm conclut que comme la majorité des Richonim disent qu'on fait la brakha dans tous les cas, il serait bien de se faire acquitter par quelqu'un qui va manger du pain. Aussi, on peut demander à quelqu'un qui doit faire une brakha comme par exemple acheter yatsar, boré néfachat, de penser à l'acquitter sur le début de la brakha jusqu'à mélekh haolam et que lui-même finisse la brakha de Acher Kidéchanou ... léchev bassoucca. C'est un 'hidouch de Rabbi Akiva Aiger. Le Michna Broua Siman 183, saïf katan 26 dit qu'il y a un din de choméa kaoné même dans la moitié d'une brakha. Ainsi, dans notre cas, où l'homme rentre dans la soucca pour ne pas manger, il peut demander à son ami de faire le début d'une brakha en pensant à l'acquitter et lui complètera acher kidéchanou. Bien que le Hazon Ich et le Ben Ich Haï ne sont pas d'accord avec ce 'hidouch, le Rav Chlomo Zalman Auyerbakh et Rav Tsvi Pessah Frank disent qu'on peut s'appuyer sur Rabbi Akiva Aiger dans notre cas, puisque la majorité des posskim disent qu'on fait la brakha même si on ne mange pas.



## Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

### « Mourut là Moché, serviteur d'Hachem dans le pays de Moav, par la bouche d'Hachem » (34,5)

**Rachi écrit** : « Comment est-ce possible que Moché soit niftar et ait écrit "Mourut là Moché" ? En réalité, Moché a écrit jusqu'à ce point et c'est ensuite Yéochoua qui a écrit. Rabbi Méïr dit : Se peut-il que le sefer Torah ait été incomplet quand Moché a dit plus haut "Prenez ce sefer Torah" ? En fait, Hachem dictait et Moché écrivait en pleurant. »

Moché a écrit le sefer Torah. Depuis le verset où il est dit que Moché est niftar jusqu'à la fin du sefer Torah, il y a 8 versets. La question est de savoir qui a écrit ces 8 versets ?

Rachi ramène la Guemara (Baba Batra 16) où ceci fait l'objet d'une discussion : **Selon Rabbi Yéhoua** : Moché est niftar à ce moment-là et c'est Yéochoua qui a écrit ces 8 derniers versets.

**Selon Rabbi Méïr** : C'est Moché lui-même qui a écrit ces 8 derniers versets et qui relate sa propre niftar, cela a suscité ses pleurs et il les a écrits en pleurant. Il y a une discussion entre les commentateurs sur le sens des pleurs de Moché lorsqu'il a écrit ces 8 derniers versets :

**Selon le Mizra'hi, Maharcha...** : Cela signifie que ces 8 derniers versets n'ont pas été écrits à l'encre noire comme le reste de la Torah mais ont été écrits avec les larmes de Moché Rabbénou, et cela nous apprend que ces 8 versets sont différents du reste de la Torah et on ne pourra pas les lire par deux personnes (chacun 4 versets) mais c'est une seule personne qui devra lire (les 8 versets d'un coup).

**Selon le Gour Arié** : Ces 8 derniers versets ont également été écrits avec de l'encre noire mais comme l'explique le Ritba, pour le reste de la Torah Hachem dictait à Moché puis Moché répétait à l'oral puis écrivait, mais pour ces 8 derniers versets Hachem dictait et Moché pleurait et donc ne les répétait pas à l'oral et c'est en pleurant qu'il écrivait ces 8 derniers versets.

À présent, essayons de comprendre la question de base de Rachi.

Il y a deux façons de comprendre :

1. Comment est-ce possible que Moché soit niftar et ait écrit ? Voilà qu'il ne peut pas écrire après sa mort !? Ainsi, les réponses de Rabbi Yéhoua et Rabbi sont claires.

2. Comment Moché étant vivant a-t-il pu écrire que "Mourut là Moché", cela semble être du mensonge ?!

Ainsi, Rabbi Yéhoua répond qu'en réalité Moché est niftar et c'est Yéochoua qui a écrit ces 8 derniers versets. Il n'y a donc aucun mensonge.

Mais selon Rabbi Méïr, comment la question est-elle répondue ? En quoi le fait que Moché ait écrit en pleurant enlève-t-il le fait que cela ressemble à du mensonge ?

**Le Maharcha répond** : Comme expliqué plus haut, Moché n'a pas répété les versets à l'oral, il les a écrits avec ses larmes, ce qui n'est pas considéré comme une vraie écriture. Ainsi, Moché n'a ni dit, ni écrit qu'il était niftar, il n'y a donc pas de mensonge.

**Le Gour Arié répond** : Puisque Moché pleurait en écrivant, ce n'est pas considéré comme du mensonge d'écrire sur lui qu'il est mort alors qu'il est encore vivant car les larmes qui sortent du corps sont le début de l'affaiblissement, voir l'extinction de la force de l'homme et sont donc considérées comme le début de la mort.

Il y a une discussion sur le jour où Moché est niftar :

Selon les guéonim (Sar Chalom gaon, Tossefot Ménahot 30...) : Moché est niftar un chabbat.

Selon le Roch (Pessahim perek 10 siman 13) : Moché est niftar vendredi car s'il était niftar un chabbat, comment aurait-il pu écrire le sefer Torah ?!

On pourrait proposer d'expliquer que le fond de la discussion entre le Roch et les guéonim est sur l'explication de "Moché écrivait avec ses larmes".

Les guéonim pensent que cela signifie que Moché écrivait avec ses larmes et donc comme l'explique le Ben Ich 'Haï, selon la Torah il est interdit d'écrire avec de l'encre mais avec de l'eau c'est permis. Par conséquent, on peut dire que Moché est niftar un chabbat et en même temps comprendre qu'il ait pu écrire le sefer Torah car l'ayant écrit avec ses larmes il n'y a pas d'interdit selon la Torah (Ben Yéoyada). Et si tu demandes : Mais comment le sefer Torah écrit avec des larmes peut-il être caché ? Le Yaabets répond qu'après avoir écrit avec les larmes, un miracle se produisit et les larmes se sont transformées en encre noire.

Mais le Roch ayant compris que l'explication de "Moché écrivait avec ses larmes" signifie que Moché écrivait le sefer Torah à l'encre noire, seulement il pleurait en écrivant, suscite la question sur les guéonim : comment est-il possible de dire que Moché Rabennou est mort un chabbat ? Voilà qu'il est interdit d'écrire à l'encre noire le chabbat !? C'est pour cela que le Roch n'a d'autre issue que de dire que Moché Rabennou est mort un vendredi.

Rabbi Hama Berabi Hanina dit : Pourquoi le kever de Moché est-il caché ? Car Hachem savait que le Beth Hamikdash serait détruit et que les bné Israël seraient exilés, donc peut-être qu'ils seraient allés sur le kever de Moché et auraient dit en pleurant : "Moché Rabbenou, prie pour nous !" Et Moché se serait levé et aurait annulé la guézéra, car les Tsadikim sont plus précieux dans leur mort que durant leur vie (Sota 14)..



## La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

### Un investissement exponentiel

Jeremy est un jeune homme qui aime beaucoup la Torah et surtout les Mitsvot. C'est pourquoi, lorsqu'il gagne un peu d'argent, il achète immédiatement des objets et les met à disposition des gens gratuitement. Un jour, il achète une chaise de Sandak merveilleuse au prix de 3000€ et la dispose dans la Beth Aknesset d'un Admour reconnu où il y a fréquemment des Brit Milot. Effectivement, elle est utilisée presque tous les jours par le fameux Admour que les 'Hassidim honorent très régulièrement en le nommant Sandak. Évidemment, il écrit sur une plaque qu'il fixe à la chaise que celle-ci lui appartient et qu'il la prête gracieusement à l'Admour et à tous ceux qui veulent bien l'utiliser dans cette synagogue. Les années passent et l'Admour quitte ce monde pour rejoindre un monde bien meilleur. Jeremy se dit qu'il serait temps de récupérer son bien mais avant qu'il n'ait pu faire les démarches auprès du responsable de la Choul, un antiquaire le contacte et lui propose la somme exorbitante de 15 000€ car c'est la chaise du Rabbi. Jeremy comprend alors qu'il a un trésor en sa possession et fait donc monter les enchères auprès d'autres personnes qui pourraient en être intéressées. Après quelques contacts, il finit par vendre la fameuse chaise à 30 000€. Mais lorsqu'il veut la récupérer pour la livrer à l'acheteur, le bedeau de la synagogue, qui est au courant du profit qu'il vient de réaliser, le contacte et lui dit que le bénéfice appartient aux

héritiers de l'Admour. Jeremy n'est pas d'accord et rétorque que la chaise lui appartient entièrement comme cela est d'ailleurs stipulé dessus. Le Chamach le reconnaît mais puisque l'augmentation de son prix est entièrement due au Rabbi, il lui revient quelque chose. Qu'en penses-tu ? Le Rav écrit qu'il est évident que la plus-value de la chaise appartient à Jeremy car le Rabbi n'a jamais pensé à améliorer la valeur de celle-ci et n'a donc jamais acquis cette augmentation. Ceci un peu dans la même idée que ce que nous enseigne le Choul'han Aroukh (H" M 287,1), à savoir que si les grands frères ont fait augmenter la valeur du terrain de leur père avant de partager l'héritage, même les petits frères en hériteront car les grands n'ont jamais pensé acquérir cela, à moins de le dire explicitement au préalable. Le Rav ajoute que dans notre histoire où il ne s'agit pas d'une plus-value matérielle mais plutôt spirituelle, il est fort probable que cela ne soit pas possible d'être acquis par une personne qui n'en est pas le propriétaire. Mais cet argument n'est peut-être pas vrai car sur le marché, cette chaise a véritablement pris de la valeur donc cela ne s'appelle pas vraiment « spirituelle ». Le Rav nous enseigne au passage qu'une chaise ayant appartenu à un Tsadik a une vraie valeur aux yeux de la Torah.

En conclusion, la plus-value appartient entièrement à Jeremy car le Rabbi n'y a jamais pensé et a encore moins imaginé l'acquérir un jour.

(Tiré du livre *Oupiryo Matok, Béréchit, p. 405*)